

L'asile raconté de l'intérieur

LIVRE • *Demandeur d'asile en Suisse, Olivier Bossa livre avec «Journal d'un exilé» un éclairage nouveau sur le quotidien des requérants. Rencontre.*

MOHAMED MUSADAK

C'est un homme pressé qui est arrivé dans les locaux du *Courrier*. Olivier Bossa, demandeur d'asile togolais, annonce d'emblée qu'il a «beaucoup de choses» à dire. Son histoire, il l'a d'ailleurs déjà racontée dans son *Journal d'un exilé*, un livre autoédité en mars et basé sur son carnet personnel. Vendu à plus de 120 exemplaires, l'ouvrage consigne chaque étape du parcours migratoire qui l'a conduit en Suisse. De son départ en catastrophe du Togo à une cellule de Frambois, en passant par la tentation des trafics illicites et les entrailles du système administratif. Un récit déconcertant de franchise, antagoniste entre découragement, colère et espoir. Aujourd'hui debouté, dans l'attente qu'une délégation officielle du Togo l'identifie afin de procéder à son renvoi, Olivier Bossa livre au *Courrier* quelques aspects de son livre.

Ne pas céder à la haine et au désespoir

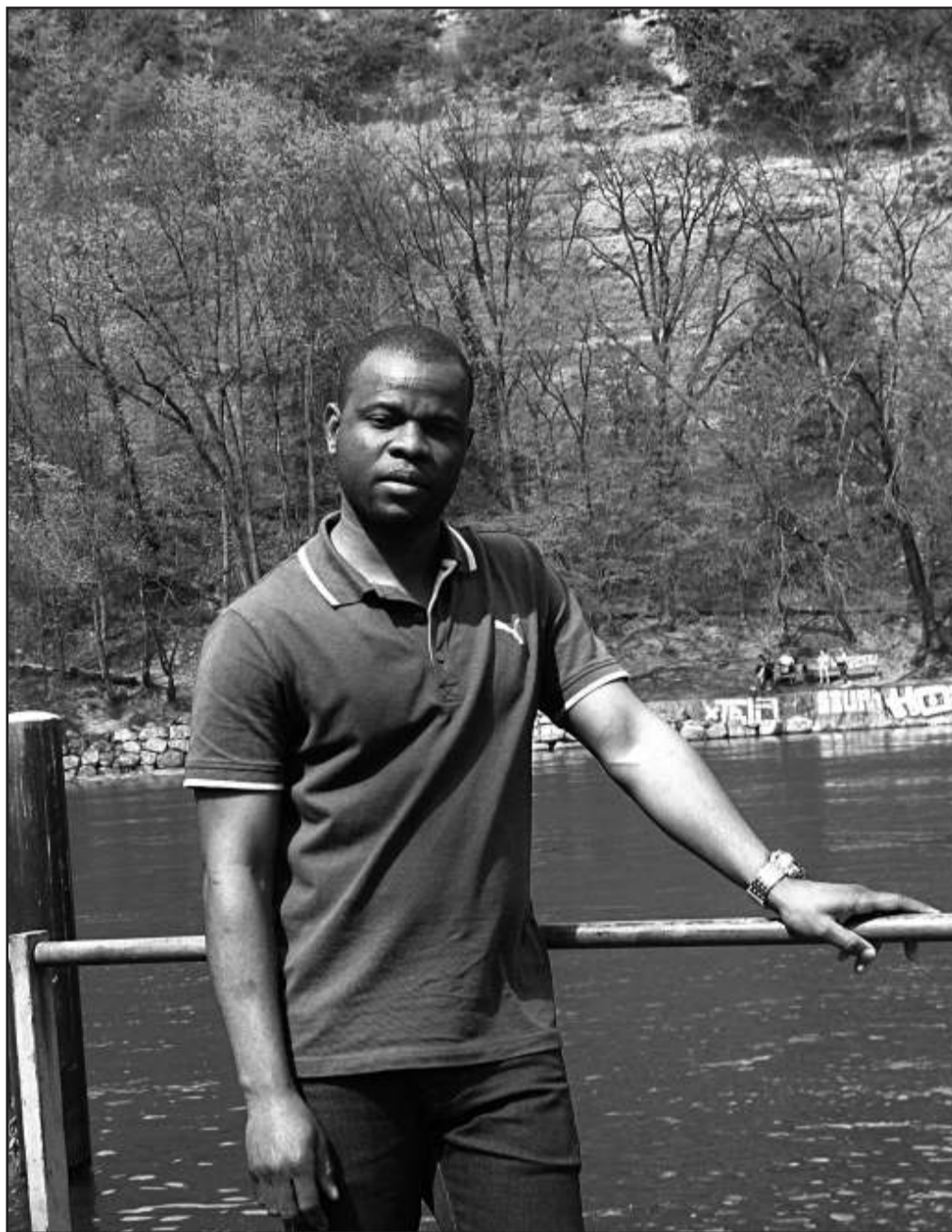
«Enfermés à Frambois, menottés pour les moindres déplacements, nous passions nos journées à ressasser notre haine contre ce système qui nous mettait en prison sans que nous n'ayons commis le moindre crime. Nous fomentions à longueur de journée des vengeances contre les 'Blancs', que nous irions commettre après notre renvoi en Afrique, raconte, amer, Olivier Bossa. Puis les attaques contre *Charlie Hebdo* ont eu lieu, ça m'a fait un électrochoc. J'étais écoeuré, je ne voulais plus céder à la haine.» C'est à ce moment qu'il décide de partager son journal. «Je me suis rendu compte que nous étions tous des Coulibaly en puissance...»

Pour le jeune Togolais, il était nécessaire de dire au 'peuple suisse' «qu'il détruit des hommes, les transforme en monstres et les renvoie chez eux.»

Il fait part de son envie aux bénévoles de l'Agora (l'Aumônerie œcuménique auprès des requérants d'asile) qui l'orientent vers l'atelier d'écriture du Groupe des aînés de Carrouge. Cocasse: «Que peut bien faire ce jeune homme noir au milieu de toutes ces dames âgées?», se demande, en préface du journal, Gerda Ferrari, une membre du groupe qui a appuyé son projet.

Un récit honnête

Rédigé au jour le jour, son journal n'esquive aucun sujet: les sommes payées au passeur, la corruption, les faux papiers pour arriver en Europe, tout est abordé sans pudeur. «Je n'ai rien à cacher», affirme Olivier. Il détaille son quotidien, parfois avec amertume, parfois avec philosophie, comme le respect qu'il a pour les policiers «qui ne font que suivre les procédures». Avec méfiance aussi. Les «dames de l'Agora» sont-elles de mèche avec les autorités? Pourquoi le premier contact avec les bénévoles de la Croix-Rouge consiste-t-il en une diffusion d'un film sur les vols spéciaux? «Les rumeurs vont bon train dès l'arrivée à



Déconcertant de franchise, Olivier Bossa n'esquive aucun sujet dans «Journal d'un exilé». MMK

l'aéroport. Nous n'étions jamais sûrs de rien et toutes les hypothèses paraissaient donc plausibles», se remémore le jeune homme.

Aucune chance dès le départ

«Dès la première audition, le piège se referme sur toi, affirme Olivier. Mais ça, tu ne le sais pas tout de suite.» Pour lui, l'absence d'assistance juridique lors de la première audition avec les fonctionnaires du Secrétariat d'Etat aux migrations est presque synonyme de condamnation. «On te sourit, on fait semblant de compatir et on t'interroge sur des sujets lointains, à la recherche de la moindre contradiction. Au bout d'une journée d'interrogatoire, on te fait signer un papier qui se veut être le procès-verbal exhaustif des dis-

cussions», explique-t-il. «La différence est flagrante lorsqu'une aide juridique est là par la suite, capable de faire remarquer les nombreuses omissions des procès-verbaux. Mais le mal est fait, quelle utilité de faire le médecin après coup?»

Au fil du récit, le protagoniste cède à la dépression, tente de résister et sonde inlassablement les chemins qui mènent tous vers une voie sans issue. «J'étais par moment tellement désespéré que lorsque j'ai fait le test du VIH et qu'il s'est révélé négatif, j'étais déçu. A Frambois, on imaginait que tomber malade donnait le droit de rester...»

Le livre *Journal d'un exilé* est disponible sur commande: Olivaboss@gmail.com

Les riverains de Cointrin s'unissent

TRAFIC AÉRIEN • *L'initiative contre les vols nocturnes prend de l'ampleur*

«Votre avenir: un avion toutes les 90 secondes!». C'est sous cette banderole explicite que se regroupaient hier des associations d'habitants touchés par l'intensification du trafic aérien. Lancée en février 2015, l'initiative «Pour moins de bruit et plus de logements» exige l'interruption des vols entre 23h et 6h.

Portée par l'Association des intérêts de Vernier Village (AIVV), l'initiative vient d'être adoptée par le Conseil municipal et envoyée au Conseil administratif. Comme l'explique fièrement Christina Meissner, membre d'AIVV et présidente du Conseil municipal, «le Conseil administratif s'est engagé à déposer une demande analogue au Conseil d'Etat». La présidente poursuit: «Nous voulons que le gouvernement soit inondé de demandes». Et de se réjouir de l'appui de Satigny, Versoix, Aire-Le Lignon ou encore Ferney-Voltaire.

Actuellement, les interdictions de vol se situent entre minuit et 5h. Une marge de trente minutes est toutefois tolérée. L'initiative dénonce une «discrimination» par rapport à Zurich, dont l'aéroport est fermé entre 23h et 6h. Elle invoque en outre une diminution des zones constructibles due aux nuisances sonores.

L'effort commun des associations tombe à pic. L'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC), la Direction de l'Aéroport de Genève et le Conseil d'Etat discutent actuellement la révision du Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA). Alors que la barre des 15 millions de passagers a été dépassée en 2014 et que l'aéroport vise les 25 millions pour 2030, des moyens pour absorber cette augmentation seront sans doute imaginés. Les associations n'ont pas été invitées aux discussions. Redoutant «des limites d'horaire repoussées et un trafic nocturne intensifié», elles appellent à «une vigilance accrue». SARA KASME

JUSTICE

Refus de la récusation demandée par Sperisen

A dix jours de son prochain procès en appel devant la Cour de justice de Genève, Erwin Sperisen échoue dans sa demande de récusation de la présidente de la Chambre d'appel. Le Tribunal fédéral (TF) rejette son recours.

Condamné à la prison à vie en juin 2014, l'ex-chef de la police nationale civile du Guatemala avait élevé plusieurs griefs contre la magistrate. Il lui reprochait notamment la manière dont elle avait écarté des réquisitions de preuve qu'il avait présentées en décembre dernier.

Dans un arrêt diffusé vendredi, le TF rappelle qu'Erwin Sperisen pourra renouveler ses réquisitions lors de son tout prochain procès devant la Cour d'appel. Le refus de la magistrate ne préjuge rien de la décision qui sera prise par l'instance cantonale.

Erwin Sperisen avait aussi soutenu qu'une apparence de prévention découlait du fait que la magistrate avait écarté de la procédure environ 100 pages de la déclaration d'appel. La présidente avait jugé que cette longue motivation écrite violait le principe de l'oralité des débats.

Dans un arrêt diffusé vendredi, le TF juge que cette décision, même dans l'hypothèse où se révélerait injustifiée, ne suffirait pas à fonder une apparence de prévention. Seules des erreurs particulièrement lourdes ou répétées peuvent justifier une apparence de partialité.

«En définitive, aucun des motifs avancés par le recourant, pris séparément ou dans leur ensemble, ne permet d'admettre l'existence de circonstances exceptionnelles justifiant une récusation de la présidente dans la présente cause», conclut le TF.

Pour mémoire, Erwin Sperisen a été reconnu co-auteur de dix assassinats et auteur direct d'un autre lors d'une opération menée à la prison guatémaltèque de Pavon en 2006. ATS

L'armée monnaye-t-elle son départ des Vernets?

PACIFISME • *Le Groupe pour une Suisse sans armée (GSSA) lance un référendum cantonal.*

«C'est encore un coup de Pierre Maudet», dixit Amanda Gavi-lanes, secrétaire générale de la section genevoise du Groupe pour une Suisse sans armée (GSSA). L'association pacifiste a décidé jeudi de lancer un référendum contre le projet, voté le 16 avril dernier par le parlement cantonal, visant à permettre le déménagement de la caserne des Vernets.

Le but est de libérer ces terrains pour pouvoir y construire 1500 logements. Ce qui n'est pas contesté. En revanche, la facture exigée par l'armée pour partir

dans un délai rapide et se redéployer sur trois sites – à Meyrin, Aire-la-Ville et Epeisse – reste en travers de la gorge du GSSA: 65 millions de francs au total.

«L'armée a fait du chantage», estime la militante antimilitariste qui trouve la facture exorbitante. La décision de contester le projet – pour l'heure, seule une première tranche de 21 millions de francs est attaquée – a été prise à l'unanimité. Le GSSA, qui est en train de constituer un comité unitaire, a jusqu'au 3 juin pour récolter quelque 7200 paraphes. Il compte en tous les cas sur le sou-

tien des Verts et d'Ensemble à gauche qui n'ont pas voté le crédit au Grand Conseil.

Cette démarche ne risque-t-elle pas de bloquer la construction de logements, à un moment où le canton est confronté à une pénurie lancinante en la matière? «Ce reproche n'est pas fondé, de toute façon le premier coup de pioche au PAV (le futur quartier Praille-Acacias-Vernets) n'aura pas lieu sur ce périmètre», relève-t-elle.

L'effort financier demandé au canton est d'autant plus mal

compris que le visage futur de l'armée n'est pas encore connu: ses effectifs sont passés de 620 000 hommes en 1989 à 120 000 actuellement. Pourquoi cherche-t-elle tant à développer sa présence à Genève? Le GSSA y voit le risque d'une implantation d'un centre de formation pour maintenir la sécurité intérieure: un projet qui résonne de manière inquiétante dans un canton où le souvenir du 9 novembre 1932, lorsque l'armée tira sur des manifestants, est encore vif.

PHILIPPE BACH



LE COURRIER AU SALON DU LIVRE ET DE LA PRESSE 2015
Du mercredi 29 avril au dimanche 3 mai, venez nous rencontrer à notre stand L1241